



# INFO-CDC



**Pour répondre à nos besoins ensemble et autrement**

## Souhaitons-nous un beau 2010 !!!

Avec l'arrivée d'une nouvelle année, plusieurs personnes prennent de bonnes résolutions. Nous pourrions faire le même exercice pour le milieu communautaire et pour notre MRC.

Alors.....

Pourquoi ne pas œuvrer à augmenter notre membership. Alors que tout le monde craint le manque de main d'œuvre, la pénurie de participation aux instances démocratiques des groupes communautaires nous guette. D'abord, parce que les personnes actives sont de plus en plus occupées et aussi parce qu'il est parfois plus

facile de dire que nous voulons faire de la place à la relève que le faire.

Nous pourrions aussi augmenter notre visibilité en lien avec un élément important de nos missions, être un acteur de changement social. En proposant des alternatives et en offrant notre participation, nous visons des solutions permanentes pour l'amélioration des conditions de vie de nos membres. Les groupes communautaires ont toujours démontré une capacité d'adaptation, ce n'est pas le temps de baisser les bras. Analysons notre environnement, discutons

avec nos membres de leur réalités quotidiennes et proposons des changements qui permettront d'éliminer la source du problème.

Pour terminer cette période de souhait, pourquoi ne pas espérer la reconnaissance qui permettra aux groupes communautaires d'avoir les moyens de ses actions. Un financement adéquat pour supporter la vie associative, rémunérer adéquatement les travailleurs (et surtout les travailleuses) et permettre le développement de nouvelles activités.

Bonne année!



*Tous nos voeux de bonheur et de prospérité pour l'année 2010.*

Février 2010

Année 2, no 1

### Dans ce numéro :

<i>Plan de Développement</i>	2
<i>Un souper des maires à moitié réussi</i>	3
<i>Notre démocratie nous échappe-t-elle?</i>	4
<i>Non à la tarification et à la privatisation des services publics</i>	5
<i>Un colloque régional sur l'ACA se prépare</i>	5
<i>Une formation sur la relève communautaire</i>	6
<i>Un portrait de l'économie sociale</i>	6
<i>Participation citoyenne</i>	6
<i>Des nouvelles de nos membres</i>	7
<i>Le truc du mois</i>	8

## Le Gala Méritor de la MRC des Sources

Les deux Chambres de commerce de la région s'associent à de nombreux commanditaires et partenaires pour l'organisation du Gala Méritor 2010, sous le thème de « La Source du Succès ».

Le souper se tiendra au Camp Musical d'Asbestos le 26 mai.



CRÉDIT PHOTO: Brigitte Martin

Vous pouvez dès maintenant vous procurer vos bulletins de participation en communiquant avec une des deux Chambres de commerce ou en contactant votre CDC préférée. Les bulletins doivent être acheminés pour le 19 mars prochain.

C'est un rendez-vous!!!



## Le plan de développement de la MRC des Sources

Comme nous le mentionnions dans notre dernier numéro de l'Info-CDC, le plan de développement de la MRC des Sources reprend vie.

Bien plus, un nouveau plan d'action 2010-2012 a été adopté par les maires de la MRC des Sources suite aux travaux du comité d'orientation de la relance de notre région.

Ce plan d'action est l'aboutissement du forum des partenaires du 7 mai 2008. Une rencontre de plus de 80 personnes qui avaient participé à une réflexion sur les enjeux de développement de notre MRC et avaient tracé les grandes lignes des futures orientations. Le comité d'orientation a pris tout le temps nécessaire pour bien analyser les suggestions et déterminer les actions qui seraient les plus gagnantes d'ici 2012. Bien entendu, les éléments retenus sont nombreux, variés et demandent la collaboration de tous et chacun. En fait, trois grandes orientations, 15 cibles prioritaires et 40 axes d'intervention.

Pour bien comprendre, voici un exemple :

La première orientation vise l'atteinte, en 2014, « *d'un milieu de vie propice au développement démographique* ».

Sous cet orientation, nous retrouvons une cible prioritaire qui se nomme « *Favoriser un consensus pour la promotion d'une image positive interne et externe de notre MRC et le développement d'un sentiment d'appartenance* ».

Pour parvenir à atteindre cette cible, un des axes d'intervention souligne qu'il faut « *construire un plan de communication concerté qui traite des règles d'éthique, de promotion de notre qualité de vie et de la promotion de nos bons coups* ». Sous la responsabilité de la MRC, tous les partenaires du milieu seraient invités à y adhérer et deviendraient collaborateurs.

Voilà un exemple d'action qui permettrait de redorer

l'image de notre MRC et ainsi, permettre l'arrivée de nouvelles personnes.

Il est facile de comprendre qu'un plan de cette envergure ne peut pas travailler seul. La participation de tous les organismes en provenance de tous les secteurs est nécessaire.

Le leader politique, depuis le début de cette démarche en 2004, c'est la MRC.

Le comité d'orientation, formé de la MRC, du CLD, de la SADC, du CLE, d'un représentant de la Commission Scolaire, de la CDC et de deux citoyens, est l'outil d'analyse qui, à la demande de la MRC, oriente les actions qui pourront favoriser l'atteinte des objectifs.

Au cours des prochaines semaines, les organisations seront invitées à donner leur appui à ce plan de développement. Chacun pourra prendre connaissance des enjeux, des ambitions, des choix et des actions à venir, et ainsi déterminer où et comment il entend agir pour favoriser l'avancement de ce plan global.

Les responsables de dossiers communiqueront avec d'éventuels partenaires pour assurer une cohésion dans l'action. D'ailleurs lors du dernier conseil d'administration, la CDC a adopté ce plan.

L'objectif à court terme; avoir fait des pas importants pour une présentation lors d'un prochain forum, qui pourrait se tenir à l'hiver 2011.

Il faut se souvenir que, si tant d'efforts sont déployés pour agir de façon concertée, pour augmenter le tourisme, le développement commercial et industriel, pour se doter de politiques sociales progressives, c'est uniquement pour améliorer la qualité de vie des citoyens de la MRC des Sources.

Pourquoi ne pas en profiter pour le faire avec eux.



## Un souper des maires à moitié réussi

Le 12 janvier dernier, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources invitaient les sept maires de notre MRC au traditionnel souper des maires.

Comme à chaque année, le premier souper est réservé aux maires qui profitent de l'occasion pour présenter leurs priorités pour la prochaine année aux gens d'affaire présents.

Malheureusement, seulement deux maires ont pu se présenter, deux autres municipalités étaient représentées par un conseiller et deux municipalités étaient absentes.

Voici, pour votre bénéfice, un petit résumé des actions à venir, présenté lors de ce souper annuel.



### **M. Hugues Grimard, maire d'Asbestos**

- Tous les efforts possibles seront mis pour favoriser la réalisation de mine souterraine à la Mine Jeffrey. Un projet d'importance pour le dynamisme de la région, pour les nombreux emplois qu'il permettrait de créer et pour l'équilibre financier de la municipalité.
- La refonte complète du comité de promotion industriel d'Asbestos. Cette restructuration devra permettre de mieux répondre aux besoins des entreprises et de favoriser l'installation de nouvelles entreprises dans le parc

industriel en profitant de celles déjà présentes .

- Investissement de 2,5 millions dans les infrastructures municipales. Les rues et l'hôtel de ville sont les principales cibles.
- Mise en place d'un programme pour poursuivre les efforts de diminution de l'enfouissement des matières résiduelles. Un projet qui ciblera particulièrement les commerces et industries.

### **M. Michel Plourde, conseiller de Danville**

- Objectif de maintenir des entreprises du territoire. Un travail important est fait en lien avec Conversion Kingsey.
- Fêter fièrement le 150ème anniversaire de la Ville de Danville. Une activité d'importance, en lien avec l'évènement, se déroulera à chaque mois et les principales activités se tiendront lors d'un weekend d'août.
- Amélioration des infrastructures d'aqueduc et d'égout.
- Promotion accrue de leurs trois motels industriels.
- Tenue d'un forum citoyen en collaboration avec Concertation Danville.

### **M. Benoit Bourassa, maire de St-Camille**

En lien avec les neuf orientations de la municipalité :

- Le laboratoire rural, permettant de favoriser le développement d'une

communauté apprenante.

- Exploration de nouvelles technologies pour l'approvisionnement en eau potable et pour l'élimination des eaux usées.
- Poursuite des travaux de construction dans le rang 13.
- Mise en place d'une politique de reconnaissance des aînés, en lien avec la politique familiale.
- Amélioration des installations de loisirs par l'ajout de jeux d'eau.

### **Mme Armande Richard, conseillère de St-Georges-de-Windsor**

Après une présentation des réalisations de la dernière année :

- Continuer les efforts pour doter la municipalité d'un bâtiment multifonctionnel. Ce projet permettrait d'améliorer l'utilisation de la patinoire.
- Continuer la participation au programme des Fleurons permettant d'embellir le village.
- Après une année importante au niveau des investissements, maintenir la qualité des infrastructures existantes.

Voici un bilan, sûrement incomplet, qui devrait vous donner le goût d'assister à ce souper, au début de la prochaine année.

Un bel exercice d'échange entre les représentants municipaux, les commerçants et les industriels.

Bravo à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Sources pour cette initiative.



## Notre démocratie nous échappe-t-elle?

Démocratie: Régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même, sans l'intermédiaire d'un organe représentatif (démocratie direct) ou par représentants interposés (démocratie représentative)

*Petit Larousse Illustré 2002*

Depuis quelques années, le sarcasme envers nos institutions démocratiques est omniprésent. Les humoristes ne se contentent pas de faire des blagues sur les options politiques, ils ridiculisent les porteurs, qu'ils soient premier ministre, ministre ou maire.

Le taux de participation aux élections fédérales et provinciales tourne autour du 55 %. La participation aux élections municipales est plus élevée mais les critiques sont aussi nombreuses.

Voilà maintenant que le gouvernement fédéral décide de retarder au maximum la présence en chambre pour lui permettre de fonctionner sans la pression des partis d'opposition et des médias.

D'ailleurs, nous entendons plus parler des « clowneries » des parlementaires, autant à Québec qu'à Ottawa, que de leurs bonnes relations avec les citoyens.

Alors que notre système démocratique est conçu pour favoriser la souveraineté des peuples, quelle est la place que nous offrons à ce peuple?

« J'ai été élu par une majorité d'électeur, j'ai le droit d'agir selon mes convictions pendant quatre ans. » Est-ce vraiment une réponse acceptable? Légalement, c'est vrai. Moralement, c'est un peu douteux.

« Nous avons la majorité en chambre, nous pouvons gouverner selon nos convictions. » Avec des gouvernements minoritaires, élus avec un taux de participation frôlant les 50 % d'électeurs, pouvons-nous vraiment conclure que le mandat est clair, fort et indiscutable?

Il faut bien admettre que la couverture médiatique se régale des séances de la période de questions. Les parlementaires fournissent alors tout ce qu'il faut pour discréditer leur travail.

Alors que chaque Ministre doit piloter de nombreux dossiers pouvant avoir un impact à long terme sur le développement de nos régions, l'attention est portée sur des enjeux politiques ou sur des conflits entre les partis.

Lorsque des dossiers importants surgissent, c'est le scandale, le bâillon, la fin des discussions. L'idée n'est pas de réagir à tous les gestes des groupes de pression, c'est plutôt d'informer en toute transparence les citoyens sur les décisions qui sont prises.

Cette attitude a pour effet de faire perdre confiance, aux citoyens, en nos institutions démocratiques.

« Pourquoi aller voter, ils sont tous pareils! »

Comment ces institutions démocratiques peuvent-elles redonner la place qui revient à ses citoyens? Comment permettre un droit de parole significatif aux citoyens? Comment favoriser le travail de collaboration entre les élus municipaux, provinciaux et nationaux et les personnes qui les ont portés au pouvoir?

Parmi les solutions, au niveau provincial et fédéral, ce serait d'accepter le principe du vote proportionnel. Un mode d'élection qui permettrait aux petits partis d'avoir une voix en chambre.

Mais encore faut-il que la chambre soit active!

Une façon de faire qui existe dans de nombreux pays et qui, sans être parfaite, pourrait rétablir un certain équilibre au niveau de la représentation.

Au niveau de nos municipalités, les institutions demeurent plus accessibles. Les citoyens peuvent assister et prendre la parole aux séances du conseil municipal.

Pour une démocratie en santé, il faut plus que des gens qui votent... Il faut des gens qui participent, qui critiquent, qui appuient et qui suggèrent.



## Non à la tarification et à la privatisation des services publics

Une nouvelle coalition a vu le jour pour s'opposer à la tarification et à la privatisation des services publics.

Formée d'une trentaine d'organisations communautaires, étudiantes, syndicales, féministes, populaires et écologistes, en provenance de plusieurs régions du Québec, cette coalition désire faire connaître son point de vue au gouvernement du Québec.

La dernière crise économique a eu un effet direct sur l'endettement des différents paliers de gouvernement. Au Québec, la dette pourrait augmenter de 3 à 4 milliards pour l'année 2009. Une dette qui sera de notre responsabilité à tous de rembourser et d'en assumer les coûts d'intérêts.

Pour plusieurs représentants de ce que nous pourrions appeler la droite

québécoise, une des options pour pallier à cette situation serait d'augmenter les tarifs résidentiels d'électricité, des soins de santé et des services sociaux, d'éducation, des garderies, du transport collectif et encore. En augmentant ces tarifs, deux objectifs pourraient être atteints, soit un peu plus d'argent dans les coffres de l'État et une «meilleure» utilisation des services publics. Il serait même possible d'y inclure une vision environnementale. Une augmentation des coûts de l'électricité inciterait les gens à isoler leur maison, à installer des systèmes plus performants et ainsi diminuer leur consommation. Cela libérerait une certaine quantité d'énergie électrique, qui diminuerait l'obligation de développer de nouvelles sources d'énergie.

Pour la coalition contre la tarification et la privatisation, cette option aurait pour

effet de s'attaquer directement au portefeuille des personnes les moins fortunées. De plus, en tarifant certains services comme les soins de santé, il y a un risque que des personnes dans le besoin ne consultent pas et aggravent leur situation. Pour eux, une diminution de l'impact de ces hausses par un chèque compensatoire aux personnes avec un revenu moindre, ne permettrait pas de maintenir l'accessibilité.

Le discours public ne semble pas laisser beaucoup de place à des solutions qui pourraient atteindre les objectifs des deux parties. Pas de doute que le sujet sera à la mode dans les prochains mois. Vous pouvez commencer à vous faire votre propre opinion, les membres des groupes communautaires seront sûrement touchés, mais pas nécessairement consultés.

---

## Un colloque régional sur l'ACA se prépare

Le 6 mai prochain, les groupes communautaires de l'Estrie sont invités à participer à un colloque régional portant sur l'avenir de l'Action Communautaire Autonome (ACA).

Rappelez-vous que le 22 octobre dernier, ces mêmes organismes étaient invités à participer à une formation pour leur permettre de mieux connaître l'ACA.

Offerte par le Regroupement Québécois de l'ACA (RQACA), cette

formation a permis de remonter dans le temps pour mieux comprendre pourquoi les organismes ont défendu leur autonomie, pourquoi le gouvernement a adopté une loi qui reconnaît les groupes et de discuter sur les critères qui définissent l'ACA.

Le prochain colloque, organisé par les différents regroupements des organismes communautaires de l'Estrie, sera l'occasion de discuter des défis et enjeux pour le milieu communautaire autonome.

Voici les deux thèmes principaux:

1. D'où l'action communautaire autonome tire-t-elle son origine? Quels sont les principaux défis qui se présenteront dans l'avenir?
2. Quel est le rôle de l'État et des organismes communautaires autonomes en ce qui a trait à la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale?

Pour plus de détails, vous pouvez communiquer directement avec votre CDC préférée.



## Une formation sur la relève communautaire.

Comme il est mentionné en introduction de cet Info-CDC, la relève dans le monde communautaire sera un enjeu important au cours des prochaines années. Une pénurie qui coïncide avec le manque de main-d'œuvre annoncé dans de nombreux secteurs.

Les groupes communautaires ont comme principal objet d'augmenter la qualité de vie de leurs membres.

Peu importe le secteur d'activité, la volonté est de diminuer les effets de leur différence. Et malheureusement, les effets de ces différences sont souvent amplifiés par une pauvreté monétaire.

Avec l'écart qui augmente entre les riches et les pauvres, il est permis de croire que le nombre de personnes

fréquentant les groupes communautaires continuera d'augmenter.

Pourquoi doit-on entrevoir des problèmes de relève?

Alors que les besoins augmentent, que les tâches s'alourdissent, que les méthodes d'intervention se multiplient, les moyens financiers ne suivent pas.

De nombreux groupes communautaires ne réussissent pas à avoir une équipe de travail complète faute de moyens financiers. Encore pire, plusieurs personnes sont employées à rabais avec des avantages sociaux de base.

Ceux et celles qui arriveront sur le marché du travail au cours des prochaines années pourront

« choisir » leur employeur. La pénurie de main-d'œuvre les favorisera. Alors, comment les groupes communautaires pourront-ils offrir un emploi intéressant et compétitif?

Toutes les réponses, le 9 mars prochain.

En effet, le Centre St-Pierre de Montréal et la Table Nationale des CDC (TNCDC) présenteront «*La boîte à outil sur la relève dans les groupes communautaires*».

Une présentation qui se tiendra à Sherbrooke et qui s'adressera à tous les groupes communautaires.

Pour plus d'information, contactez votre CDC préférée.

---

## Un portrait de l'économie sociale

Voilà un volet de notre économie qui prend de plus en plus son sens.

Alors que nous entendons parler de consommation responsable et d'achat local, les entreprises d'économie sociale sont une option à considérer.

Malheureusement, ces entreprises sont souvent victimes de méconnaissances. Plusieurs les voient comme des « têteux » de subvention, des entreprises qui ne réussissent pas à prendre des décisions d'affaire, des entreprises

bicéphales avec une direction et une présidence.

Question de faire un peu la lumière sur la situation des entreprises d'économie sociale de la MRC des Sources, la CDC dressera un portrait de ce secteur d'activités.

À l'aide d'un petit sondage, il sera permis de connaître le nombre d'entreprises sur le territoire de la MRC, combien nous y retrouvons d'emplois, la masse salariale totale du secteur, quel est le chiffre d'affaire et combien de personnes

sont impliquées au sein de leur conseil d'administration.

Le résultat de ce travail sera présenté ce printemps.

Vous pouvez déjà parier que les chiffres vous surprendront par leur ampleur.





## Inauguration à la Croisée des Sentiers

Le 26 janvier, le conseil d'administration de la Croisée des Sentiers, le personnel et les membres accueillait une quarantaine de personnes pour l'inauguration de ses nouveaux locaux.

Maintenant situé au 241 Boulevard Morin à Asbestos, le président, Denis Hinse, a profité de l'occasion pour souligner la participation exceptionnelle de M. Yvon Vallières, député de Richmond et Alain Boucher, directeur général de la Caisse Populaire des Métaux Blancs.



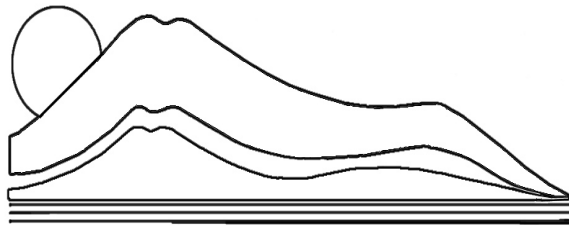
---

## Démission surprise à la Corpo du Mont Ham

C'est avec surprise que la CDC a appris la démission de trois membres du conseil d'administration et de deux membres de l'équipe de travail de la Corporation de développement du Mont Ham. D'autant plus surprenant que le président, Jean-Pierre Chapleau et le directeur général, Patrick Duchaine, sont parmi les démissionnaires.

Le départ de personnes qui ont travaillé avec acharnement au maintien des services de la Corporation et au développement d'une vision d'avenir laissera des traces.

Une lettre a été acheminée à certains partenaires pour faire connaître les raisons de cette décision. Elle laisse envisager des années difficiles pour la Corporation et une incertitude face au projet de création du Parc régional du Mont Ham.



Nous profitons de l'occasion pour remercier les personnes qui ont investi beaucoup d'énergie au développement de cet organisme.

Que ce geste soit entendu et qu'il permette de rétablir l'harmonie autour de projet rassembleur.

---

## Déménagement de La Relève

C'est avec plaisir que nous vous informons que La Relève, Coopérative de Solidarité, a déménagé ses bureaux au 568 1<sup>ère</sup> Avenue, Asbestos, où vous êtes les bienvenus. Pour y accéder, le stationnement et l'entrée sont situés à l'arrière de la SAQ. Si vous souhaitez nous rejoindre par téléphone ou par télécopieur, veuillez noter que nous avons gardé les mêmes numéros.

Téléphone : 819-879-0511

Télécopieur : 819-879-1094.

Au plaisir de se revoir bientôt !

Cordialement.

L'équipe de la Relève



**Corporation de Développement  
Communautaire (CDC) des Sources**

309, rue Chassé  
Asbestos, Québec J1T 2B4  
Tél. : 819-879-6645 poste 232  
Télé. : 819-879-5188  
cld.cdc@mrcdessources.com  
Site web: www.cdcasbestos.com

Textes écrits par  
Alain Roy et  
Lucie Cormier

**La Corporation de Développement  
Communautaire (CDC) des Sources**

est un organisme sans but lucratif, créé officiellement en 1996. Elle est issue d'une volonté des groupes communautaires de la région de se regrouper en vue de s'entraider, de partager des objectifs communs et de supporter des projets.

Votre **C.D.C.** préférée se doit d'assurer la participation du mouvement communautaire au développement socio-économique de son milieu.



*Pour répondre à nos besoins ensemble et autrement !*

**Les membres de la CDC sont:**

- L'Association des groupes jeunesse de l'Or Blanc
- Le Camp Musical d'Asbestos
- La Croisée des Sentiers de la MRC d'Asbestos
- La Cuisine Amitié de la MRC des Sources
- Corporation de développement du Mont-Ham
- FamillAction
- Maison de l'Action Bénévole de l'Or Blanc
- Maison des Jeunes Au Point 14-18 de Danville
- Maison des Jeunes de l'Or Blanc
- Le P'tit Bonheur de Saint-Camille
- Le Service Budgétaire Populaire des Sources
- La Société d'histoire d'Asbestos
- La Société d'histoire de Wotton
- Unité Domrémy d'Asbestos
- Carrefour Jeunesse emploi du comté de Richmond
- Le Centre de Santé et de services sociaux des Sources
- Le Club de placement régional
- La Coopérative de solidarité La Relève
- La Corporation de développement de Ham-Sud
- La Corporation de développement de Saint-Camille
- Les Centres de la petite enfance de la MRC des Sources
- La Ressource en entretien ménager
- La SADC des Sources
- Le Collectif d'action contre la pauvreté
- La table des aînés de la MRC des Sources

**∞ Le truc du mois ∞**

Votre organisme a besoin de renouveler certaines licences informatiques ou a besoin de nouveaux logiciels?

Une compagnie américaine vous offre tout ça a des prix très modique.

Ces prix sont offerts à tous les organismes de bienfaisance canadiens enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à tous les organismes canadiens à but non lucratif enregistrés auprès de leurs provinces ou territoires. Il est nécessaire de soumettre la documentation appropriée (numéro d'enregistrement).

Cet OBNL répond à 400 000 personnes par mois, venant de plus de 190 pays. Elle travaille avec plus de 25 fournisseurs, tel que Microsoft, Adobe, Symantec...

Pour plus d'informations, voici le lien internet : <http://www.techsoupcanada.ca/>